



Assurance qualité dans les établissements d'enseignement supérieur

Assurance qualité interne:

Ensemble des processus et mécanismes internes à l'établissement d'enseignement supérieur visant à garantir la qualité de ses activités (atteinte des objectifs), à détecter les défauts à temps et à y remédier. Elle s'inscrit dans un objectif d'amélioration continue.

Assurance qualité externe:

Ensemble des actions externes visant à s'assurer qu'un établissement d'enseignement supérieur ou ses sous-unités (facultés, départements, instituts, programmes de formation, etc.) réponde aux exigences données de qualité. Cela correspond aux activités d'évaluation / d'accréditation / de certification menées par des agences ou organes externes. Les exigences de qualité peuvent toucher différents domaines, tels que la gouvernance, la stratégie, l'internationalisation, l'enseignement, la recherche, la prestation de services, etc.

Évaluation:

Procédure qui détermine le degré avec lequel un établissement d'enseignement supérieur ou ses sous-unités atteignent des objectifs définis. La performance doit être comparée à des standards ou des attentes. Ce processus est orienté vers l'amélioration et le développement, puisqu'il évalue les forces et les faiblesses de l'établissement ou de ses sous-unités. L'évaluation du travail scientifique et académique est effectuée par des pairs travaillant dans le même domaine qui mènent une visite sur place suite à l'analyse d'une auto-évaluation établie par l'établissement ou par le programme.

Accréditation:

Procédure par laquelle un établissement d'enseignement supérieur, un programme de formation ou une autre sous-unité est évalué par des expert-e-s indépendant-e-s externes par rapport à une série de standards de qualité préalablement définie (**un référentiel**) et agréée par un organisme d'accréditation officiellement reconnu. La procédure repose sur une base légale octroyant des droits tels que l'exercice des activités, la reconnaissance formelle, le droit d'établissement, le droit aux subventions, le droit d'octroi des titres, le droit d'appellation, etc. à l'établissement, aux programmes de formation ou aux autres sous-unités.

Audit qualité institutionnel:

Procédure centrée sur l'efficacité du système d'assurance qualité interne de l'établissement d'enseignement supérieur, analysant la conformité avec des exigences données afin de recommander les changements et améliorations nécessaires.

Certification:

Procédure par laquelle une tierce partie reconnue donne une assurance écrite officielle qu'un établissement d'enseignement supérieur, un programme de formation, un service ou un autre volet de l'établissement est conforme aux exigences spécifiées, équivalent à l'attribution d'un label qualité selon des critères publics.



Réseau francophone
des agences qualité
pour l'enseignement
supérieur

Activités en AQ externe des membres de FrAQ-Sup auprès d'établissements d'enseignement supérieur en francophonie

Agence	Évaluation				Accréditation			Q-audit	Certification	Aide au développement
	Inst.	Progr. formation	PhD	Autre	Inst.	Progr. formation	Autre			
AAQ - Suisse	X	X	X	Facultés, Instituts, Spécialités	X	X			Label qualité AAQ (système AQ interne)	
AEQES- Belgique	X	X								X
ANAQ - Guinée		X			X		Centres de recherche			
ANAQ-SUP - Sénégal	X	X								X
ANEAQ - Maroc	X	X	X	Recherche, Coop.						X
CEEC - Québec	X							X		
CTI - France						X			EUR-ACE, CeQuint	X
HCERES - France	X	X	X	Recherche, Regroup., Spécialités					Label qualité HCERES Inst. /progr. / PhD CeQuint	X
IEAQQA - Tunisie	X	X				X				

Abréviations

Q-audit : audit qualité institutionnel

Inst. : institutionnelle

Progr. formation : programme de formation (Bachelor, Master)

PhD : programme de doctorat

Coop. : projets de coopération

Regroup. : Regroupements d'établissements

Spécialités : stratégie d'un secteur, organisation interne et pilotage d'un établissement, internationalisation, politique qualité, etc.

Couleurs de fond

Orange : possible seulement dans son propre système national

Bleu : possible également en dehors des frontières nationales

Vert : possible uniquement en dehors des frontières nationales

Labels

CeQuint : certifie la qualité en internationalisation

EUR-ACE : certifie la qualité de programmes d'ingénierie